



Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez, ci-dessous, les modalités d'engagement pour les compétitions DÉPARTEMENTALES - **saison 2023/2024**.

Pour les compétitions déjà pratiquées en 2022/2023, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- Passer en saison 2023/2024
- Menu : « Epreuves Championnats et Coupes » puis « Compétitions officielles »
- Cliquez sur « Engagements »
- Dans Centre de Ressources, sélectionner « District Charente-Maritime »
- Cliquer sur la vignette correspondante
- Vérifier le terrain
- Si nocturne (ou autre desiderata) alors que la saison dernière en diurne, desiderata (alternance, jumelages entre équipes, levers de rideau...) : **le spécifier impérativement dans le cadre desiderata**.
- Dans Centre de Ressources, sélectionner « District Charente-Maritime »
- Avis club : cliquer sur « Avis non renseigné » : mentionner Accord (ou éventuellement Refus)
- **Valider**

Pour les compétitions non-pratiquées en 2022/2023, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- Passer en saison 2023/2024
- Menu : « Epreuves Championnats et Coupes » puis « Compétitions officielles »
- Cliquez sur « Engagements »
- Avis club : cliquer sur le + de « Nouvel engagement »
- Sélectionner « District Charente-Maritime »
- Cliquer sur la vignette correspondante et sur « Etape suivante » en bas à droite
- Renseigner les informations (code équipe, installation...)
- **Valider**
- Cliquez sur « Saisir des desiderata » ou « Terminer ».
- **Valider**

C'est tout ! Bon courage.

Si problème vous pouvez m'appeler au 05.46.91.70.88

*Agnès BROUSSE
Agent administrative
Football de la Charente-Maritime
Tel : 05.46.91.70.88*